



CYCLE DE FORMATION

"Droit des étrangers"

septembre à décembre 2023



PRÉSENTATION

Le cycle de 6 journées de formation organisé par l'ADDE s'articule autour des questions de séjour, protection internationale, travail et aide sociale, droit international privé familial et nationalité.

L'ADDE asbl propose une formule comportant les éléments méthodologiques suivants :

- Des présentations théoriques orientées vers la pratique permettant une appropriation concrète de la matière ;
- Des interventions données par des praticiens et professionnels spécialisés ;
- Des interventions non juridiques mettant la matière en contexte et complétant l'information juridique.

La formation est une formation juridique particulièrement destinée aux personnes qui traitent, dans leur vie professionnelle, de questions liées au droit des étrangers (travailleurs sociaux, fonctionnaires communaux, avocats, conseillers juridiques, etc.). Elle vise à leur donner les réflexes de base et une compréhension globale de la matière, ancrée dans la pratique de terrain.

Elle ne s'adresse donc pas en priorité à ceux qui ont déjà une connaissance approfondie des sujets traités. Toutefois, pour la présentation de chacune des thématiques, les évolutions de la matière et réformes en cours seront présentées.

Une demande d'agrément a été introduite auprès de l'OBFG. La formation devrait être agréée à raison de 6 points de formation permanente par journée. Une demande a également été introduite auprès de l'Institut de formation judiciaire en vue de la prise en charge des frais d'inscription des magistrats (uniquement pour les magistrats présents à la formation 1).

L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui devra nous signaler son remplacement (fonction + nom du collègue remplacé).

PROGRAMME

MODULE Séjour (1) : Jeudi 14 septembre 2023

1

08h30 Accueil

09h00 Introduction du cycle de formation

09h15 La migration en chiffres

10h00 Introduction au droit de séjour (bases légales, autorités compétentes, différents types des statuts et motifs d'immigration)

11h15 Pause-café

11h45 Citoyens de l'Union européenne

12h45 Pause déjeuner

13h45 Regroupement familial (avec les ressortissants de pays tiers, Belges et citoyens européens)

15h00 Pause-café

15h20 Regroupement familial (suite)

16h30 Fin des travaux

MODULE Séjour (2) : Jeudi 12 octobre 2023

2

08h30 Accueil

09h00 Autorisation de séjour pour maladie grave (art. 9ter)

10h00 Autorisation de séjour pour circonstances exceptionnelles (art. 9bis)

10h30 Pause-café

11h00 Séjour étudiant

12h15 Pause déjeuner

13h15 Mineurs étrangers non accompagnés

14h30 Pause-café

14h50 Fin de séjour et interdiction d'entrée

16h15 Fin des travaux

MODULE Protection : Jeudi 9 novembre 2023

3

08h30 Accueil

09h00 Définition des statuts de réfugié et de protection subsidiaire.

10h30 Pause-café

11h00 Détermination de l'État responsable (Règlement Dublin III)

12h00 Procédure de protection internationale (1ère partie)

12h45 Pause déjeuner

13h45 Procédure de protection internationale (2ème partie)

14h30 Accompagnement sociojuridique des demandeurs d'asile

15h15 Pause-café

15h35 Recours devant le Conseil du contentieux des étrangers (plein contentieux, annulation et suspension en extrême urgence)

16h45 Fin des travaux

MODULE Travail et aide sociale : Jeudi 16 novembre 2023

4

- 08h30 Accueil**
- 09h00** Droit au travail salarié des étrangers
- 10h45** Pause-café
- 11h15** Droits des travailleurs sans-papiers
- 12h00** Droit au travail indépendant des étrangers
- 12h45** Pause déjeuner
- 13h45** Accès au revenu d'intégration et à l'aide sociale
- 15h30** Pause-café
- 15h50** Droit à l'accueil des demandeurs d'asile
- 16h45** Fin des travaux

MODULE DIP : Jeudi 7 décembre 2023

5

- 08h30 Accueil**
- 09h00** Introduction au droit international privé familial
- 09h30** Mariage et cohabitation légale
- 10h45** Pause-café
- 11h15** Filiation
- 12h30** Pause déjeuner
- 13h30** Éléments de communication interculturelle dans le domaine familial
- 14h00** Divorce
- 15h00** Pause-café
- 15h15** Adoption
- 16h15** Fin des travaux

MODULE Nationalité, Apatridie, Intégration et autres questions : Mardi 19 décembre 2023

6

- 08h30 Accueil**
- 09h00** Déclaration de nationalité belge
- 10h30** Pause-café
- 11h00** Apatridie
- 11h45** Parcours d'Intégration
- 12h30** Pause déjeuner
- 13h30** Détention administrative et éloignement
- 14h30** Pause-café
- 14h50** Questions en suspens et clôture du cycle de formation
- 16h30** Fin des travaux

INFOS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION

Maison des Associations Internationales
(MAI) 40, Rue Washington – 1050 Bruxelles

- > Tram 81/93/94 ou bus 54 : arrêt Bailli
- > Train : Bruxelles-Midi
- + Métro 2/6 vers Elisabeth : arrêt Louise
- + Tram 93/94 vers Legrand/Musée du tram : arrêt Bailli

DOCUMENTATION : CODE DROIT DES MIGRATIONS

En partenariat avec Larcier, le Service juridique de l'ADDE a collaboré, avec trois autres spécialistes, à l'élaboration d'un code reprenant l'essentiel de la législation en droit des étrangers et ses ramifications. Ce code est structuré en quatre grandes parties dédiées aux textes fondamentaux, à l'accès et au séjour, à la procédure et aux statuts en ce compris les questions d'intégration, de nationalité et de droit international privé (version papier: 15 aout 2022; version numérique: mise à jour hebdomadaire).

Chaque inscrit à la formation bénéficiera d'un prix promotionnel de 70 euros (+ 6.45 euros frais d'envoi) pour les deux volumes qui constituent ce code de 2420 pages (au lieu de 140 euros prix plein). La collection Codes Essentiels à laquelle il appartient offre également les avantages d'une application pour tablette et smartphone et d'un accès en ligne pendant 1 an aux dispositions mises à jour de manière hebdomadaire.

Pour plus d'infos: [Code essentiel – Droit des migrations ~ Ouvrage ~ Larcier-Intersentia](#)

Outre le code Droit des migrations, divers outils seront mis à disposition des inscrits sur notre site web (tableaux en matière de regroupement familial, de droit international privé et de nationalité, PowerPoints relatifs à chaque module).

INSCRIPTION

- 380 € pour les 6 modules + pauses-café
- 340€ pour les abonnés à la Revue du droit des étrangers et les travailleurs d'asbl
- 320 € pour les avocats stagiaires et les étudiants
- 80 € par module

PAIEMENT

Le paiement se fait à la réception d'une facture (contenant une communication structurée).

L'inscription sera effective à partir de :

- la réception du paiement OU
- la réception d'un bon de commande officiel (pour les administrations publiques uniquement)

L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

CONTACT

ADDE asbl

Rue du boulet 22 – 1000 Bruxelles

02/227.42.42

sylva.dersin@adde.be

www.adde.be